MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE RENNES

DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

F R N Ç A S E

R É UDIETETIQUE

F A N Ç A I S E

Délivré à MADAME CHARRIER Fanny

F R A N Ç A I S E

Délivré à MADAME CHARRIER Fanny

F R A N Ç A I S E

né(e) le 14 Mars 1973

, à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (078)

Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 12 JUILLET 2020 par le président du jury

Le Recteur de l'académie,

Signature du titulaire:



Sum 1/2

Emmanuel ETHIS

H()

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR **RELEVÉ DE NOTES**

ACADÉMIE DE GESTION LILLE ACADÉMIE D'INSCRIPTION RENNES

SESSION Juin

2020

Nom de naissance CHARRIER

Prénoms FANNY

14/03/1973

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

(078)

MME CHARRIER Fanny

Établissement

65 AVENUE ARISTIDE BRIAND

35000 RENNES

Numero candidat : 0518477731

SPÉCIALITÉ

DIETETIQUE

(33103)

FORME DE PASSAGE PROGRESSIVE CATÉGORIE CANDIDAT FORMAT. CONTINUE (320)

	Unités Épreuves	Coefficient	Note	Points	Observations
	U1 BIOCHIMIE-PHYSIOLOGIE U2 CONNAISSANCE DES ALIMENTS U3 BASES PHYSIOPATHOLOGIQUES DIET U4 ECONOMIE ET GESTION U5 PRES.ET SOUTENANCE DE MEMOIRE EPR. PROFESSION. DE SYNTHESE U6.1 ETUDE DE CAS U6.2 MEO.DE TECHNIQUES CULINAIRES	02.00 02.00 03.00 02.00 03.00 05.00 (02.50) (02.50)	16.00 11.00 11.50 10.00 14.00 12.50	22.00 34.50 20.00 42.00	BENEFICE EN 2019 BENEFICE EN 2019 BENEFICE EN 2019 BENEFICE EN 2019
	EPREUVE(S) FACULTATIVE(S) UF1 LANGUE VIVANTE 2 OPTION: ANGLAIS		13.00	3.00	BENEFICE EN 2019
BTSRN13 21/01/2013					
		17.00	TOTAL	216.00	CADEMIA

MOYENNE / 20

DÉCISION DU JURY : ADMIS

Pour la rectrice et par délégation, Le secrétaire général de l'académie, par délégation, la cheffe du département des examens et concours

Sophie NEYFUNCK

NOTA : le changement de réglementation peut entraîner la modification ou la suppression de la validité des bénéfices ou des dispenses. Il est conseillé de se renseigner au plus tard lors de l'inscription à l'examen.

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis, il n'en sera pas délivré de duplicata.

Prévoir des photocopies en cas de besoin



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RECTORAT

Division des examens et concours
92 rue d'Antrain

CS 24209 35042 Rennes Cedex
02.23.06.79.85

MME CHARRIER Fanny
65 AVENUE ARISTIDE BRIAND
35000 RENNES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ATTESTATION DE REUSSITE

Le Recteur de l'académie DE RENNES

certifie que, MADAME CHARRIER FANNY

né(e) le 14 Mars 1973

à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (078)

a obtenu le BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

DIETETIQUE

conformément au procès-verbal de l'examen établi le 12 JUILLET 2020 en ayant obtenu les épreuves facultatives suivantes :

UF1 LANGUE VIVANTE 2: ANGLAIS

A Rennes

, le 04/09/2020

Le Recteur de l'académie

Emmanuel ETHIS

200518477731